

TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE

C.A.BEGLAIS

REGLEMENT 2019

ARTICLE 1

Le CLUB ATHLETIQUE BEGLAIS Tennis de Table organise les **8 et 9 juin 2019** un tournoi **National cat.B** homologué (**Complexe Duhourquet – Rue Marcel Sembat à Bègles**) ouvert aux licenciés FFTT.

ARTICLE 2

14 tableaux sont prévus :

SAMEDI 8 JUIN 2019

- Tableau 1 : Jeunes (benj.min.cad.) M & F max. 999 points
- Tableau 2 : Simples M & F jusqu' à 1399 points
- Tableau 3 : Simples M & F jusqu' à 899 points
- Tableau 4 : Simples M & F jusqu' à 1599 points
- Tableau 5 : « DUO 100 » Maxi 3600 points (somme des pts des 2 joueurs
1 set de 55points, les 4 joueurs se rencontrent en suivant)
- Tableau 6 : Simples M & F jusqu' à Numéroté 300
- Tableau 7 : Toutes catégories « Handicap » (consolante
si l' horaire le permet)

DIMANCHE 9 JUIN 2019

- Tableau 8 : Simples M & F jusqu' à 1199 points
- Tableau 9 : Simples M & F jusqu' à Non numéroté
- Tableau 10 : Simples M & F jusqu' à 999 points
- Tableau 11 : Simples M & F jusqu' à 1799 points
- Tableau 12 : Toutes catégories DAMES
- Tableau 13 : Simples M & F Toutes catégories
- Tableau 14 : Doubles M & F (somme des points < 3800 pts)

ARTICLE 3

Une **invitation tournoi été 2019** sera remise à chaque participant.

Tableaux 1 Jeunes: lots attribués à chaque vainqueur par catégories d'âge

Le tournoi sera doté de plus de **4500 € de lots** pour les divers tableaux, dont **1 500 € en espèces** et bons répartis ainsi : .

Remarques: Détail de la dotation voir l'affiche du tournoi
les chiffres suivis de « B » sont des Bons d'achats « WACK SPORTS »

ARTICLE 4

Les épreuves se dérouleront de la façon suivante :

- Poules de 3 ou 4 joueurs si le nombre d'engagés est différent d'un multiple de 3
- 2 qualifiés par poule puis tableau à élimination directe
- Maximum 3 tableaux par joueur le même jour (hors doubles).

Les parties se dérouleront au meilleur des cinq manches autant dans les poules que dans les TED.

La compétition se déroulera sur au moins 24 tables.

Les joueurs seront tenus de présenter leur licence traditionnelle portant la mention « Certificat médical présenté » ou seront munis d'un certificat médical récent autorisant la pratique du Tennis de table « en compétition ».

Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs en respectant les nombres de points des tableaux.

ARTICLE 5

Les droits d'engagement sont fixés à :

Tableau 1 : 5 euros

Tableaux 2, 3, 4, 5, 7, et 8, 9, 10, 11, 12 : 7 euros

Tableaux 6, 13, 14 : 8 euros par tableau

Pour 2 tableaux hors Duo et doubles, 12€, 3 tableaux 17€, 4 tableaux 22€.

Les engagements sont à adresser par mail : dumonteilphilippe@gmail.com ou à Monsieur

TOUJAS PATRICK

RESIDENCE ANATOLE France APPT 9

33130 BEGLES

Tel : 06 29 23 22 94

et devront lui parvenir le 7 Juin au plus tard avec la feuille d'engagement jointe en annexe et accompagnés du règlement.

ARTICLE 6

Horaire des tableaux :

SAMEDI 8 JUIN			
Tableau 1 :	14h00	Tableau 2 :	14h00
Tableau 3 :	15h00	Tableau 4 :	16h00
Tableau 5 :	18h00	Tableau 6 :	19h30
Tableau 7 :	20h30		

DIMANCHE 9 JUIN			
Tableau 8 :	08h30	Tableau 9 :	09h30
Tableau 10 :	10h30	Tableau 11 :	11h30
Tableau 12 :	12h30	Tableau 13 :	13h30
Tableau 14 :	14h30		

Les balles ne sont pas fournies par l'organisateur

Les joueurs devront se présenter pour le pointage 30 minutes avant le début des tableaux.

Les joueurs absents 5 minutes avant l'horaire prévu pour leur partie seront déclare forfait pour le tableau.

Aucune interruption de jeu n'est prévue. Une buvette avec sandwichs et boissons sera à la disposition des compétiteurs pendant toute la durée de la compétition.

ARTICLE 7

Une tenue sportive et correcte sera exigée pour chaque participant(e).

Le port de chaussures de sport sera obligatoire pour toute personne, quelle que soit sa fonction, se trouvant dans les aires de jeu.

Tout comportement antisportif entraînera l'exclusion immédiate du fautif.

ARTICLE 8

Les fonctions d'arbitres seront assurées par les joueurs.

Les arbitres seront responsables de la tenue des fiches de partie qu'ils devront ramener à la table du Juge Arbitre le plus rapidement possible à la fin de chaque partie.

En cas de besoin, le Juge Arbitre pourra faire appel à n'importe quel joueur pour arbitrer une partie.

Le Juge Arbitre se réserve la possibilité d'annuler ou de regrouper des tableaux si le nombre d'engagés s'avère insuffisant

ARTICLE 9

Les participants auront la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux par jour seulement **(double et relais non compris)**.

ARTICLE 10

Le tirage au sort des tableaux aura lieu le jour du tableau, **30 minutes** avant l'heure de début des tableaux, en fonction des joueurs présents par le **JA3 de l'épreuve M. Jean Paul DUMAS, dans le bureau dédié salle Duhourquet.**

ARTICLE 11

Le club organisateur décline toute responsabilité sur les vols ou pertes dont pourraient être victimes les joueurs, joueuses et spectateurs.

En cas d'accident, les compétiteurs seront couverts par l'assurance FFFT de leur licence.

Dans tous les cas de dégradation volontaire, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

ARTICLE 12

Pour tout ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, il sera fait appel au règlement de la F.F.T.T.

En cas de litige non traité par les articles précédents, le président du CAB Tennis de Table prendra toute décision nécessaire.

Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement que les organisateurs se réservent le droit de modifier si nécessaire.